

👉 **Restitution de RDV du 10.02.22**

👉 **Présents :**

M. Yssa DIARRA, Ergonome Préventeur, AACT Prév

Mme Tiphaine LE MAGUET, Juriste, Chargée des relations entreprises et institutions

Contexte de la rencontre :

Il s'agit d'un rendez-vous de présentation des missions d'AACT Prév, avec la CMPE 56, tout en échangeant sur l'organisation et les priorités de cette structure en matière de solutions d'améliorations conditions de travail.

Restitution :

La CPME 56 est l'organisation patronale dédiée exclusivement aux TPE et PME françaises, tous secteurs confondus.

La CPME 56 assure une mission de représentation et de défense des PME à travers la participation aux instances de concertation officielle (mandats).

Thèmes abordés	Points développés	Commentaire
Présentation d'AACT Prév	Présentation générale	AACT Prév, L'Agence pour l'Accompagnement des Collectivités Territoriales à la Prévention des risques. Nous sommes spécialisés dans le conseil et l'assistance en matière d'amélioration des conditions de travail, au sein d'environnements d'administration publique (Commune, Intercommunalité, Département, CCAS, Syndicats, service de l'ETAT...)
	Accompagnement secteur privé	AACT Prév propose également des accompagnements en matière d'amélioration des conditions de travail pour les entreprises du secteur privé. Ainsi AACT Prév intervient pour la réalisation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des risques professionnels). AACT Prév propose des interventions ergonomiques permettant de limiter les risques de Troubles Musculosquelettiques (TMS) à travers notamment des études de poste et des diagnostics TMS
	Formation /sensibilisation	Certifié QUALIOPi, AACT Prév propose des formations sur mesure autour des thématiques d'amélioration des conditions de travail (DUERP, Travail sur écran, Santé et bien être au travail, Qualité de vie au travail...)
	Réseau d'intervenants locaux	AACT Prév, noue des liens directs avec de nombreux intervenants/ formateurs locaux autour de nombreuses thématiques autour de la santé au travail (coach professionnel, formateur incendie, conseil en organisation, psychologue du travail, sophrologie...)
Organisation et Priorités CMPE 56	Organisation CPME56	La CPME56 regroupe plus de 300 adhérents et plus de 2000 entreprises via les branches adhérentes. L'équipe est composée : <ul style="list-style-type: none"> • 1 Juriste – chargée des relations entreprises et organisations • 1 Secrétaire • 1 Chargé administratif et spécialiste en base de données
	Actualités	La CPME56 organise régulièrement des temps de rencontre avec les adhérents : Soirée annuelle. Un temps fort mettant en avant les TPE-PME. Les institutions incontournables locales sont également

	<p>invitées (ETAT, administrations, OPCO, banques...)</p> <p>Une newsletter hebdomadaire qui permet de transmettre des informations importantes pour les entreprises</p> <p>Réunions de la CPME 56, axées sur des thématiques en fonction de l'actualité du moment.</p> <p>Les petits déjeuners de la CPME 56 : Le prochain est prévu le 29/03/2022 à 8h30</p>
Projet en cours	<p>Cellule aide. Une cellule d'aide est à la disposition des adhérents qui font face à des difficultés. La cellule accompagne les adhérents dans leurs démarches de résolution et d'assainissement des situations problématiques.</p> <p>Ecole de PME. Cette démarche permet de personnaliser l'accompagnement de la CPME à travers un diagnostic ciblé aboutissant sur un plan de formation individualisé et concret.</p> <p>La santé des dirigeants. Une thématique de plus en plus demandée. La CPME lance des actions et des rencontres abordant le thème de la santé (physique et psychologique) des dirigeants (coach sportif, Qualité de vie au travail...)</p>

Les accompagnements possibles d'AACT Prév auprès de la CPME56 :

Accompagnement sur le DUERP :

En fonction des besoins AACT Prév peut proposer des formations (prises en charges par les OPCO, sous réserve d'acceptation) pour accompagner la mise en place et la mise à jour du Document Unique.

Accompagnement sur le maintien dans l'emploi

AACT Prév peut intervenir pour mener des interventions ergonomiques dans le cadre de maintien dans l'emploi des salariés (étude de poste et aménagement de poste)

Autres accompagnements :

Le bien être et la QVT des dirigeants. Selon les besoins, AACT Prév peut intervenir sur les thématiques de QVT et du bien être au travail en s'appuyant sur son réseau d'intervenants spécialisés.

La formation sur des sujets précis. En fonction des besoins AACT Prév peut proposer des formations en inter ou en intra sur des sujets en lien avec l'amélioration des conditions de travail :

- ☞ Incendie
- ☞ Premiers secours et gestes qui sauvent
- ☞ Les Risques psychosociaux
- ☞ A définir...

Les aides financières. AACT Prév peut mettre en place un temps de présentation collectif sur l'ensemble des aides « sollicitables » en lien avec l'amélioration des conditions de travail.

Monsieur Yssa DIARRA
Ergonome - Préventeur
Directeur **AACT Prév**
ydiarra@aactprev.fr
07 80 61 99 78
www.aactprev.fr



Agence pour l' Accompagnement des Collectivités
Territoriales à la Prévention des Risques Professionnels